

Communiqué – 28 juin 2021

Le 29 juin, la justice ouvre ses portes aux citoyens !

Depuis plusieurs semaines, les mises en cause de la Justice vont bon train. Il est toujours infiniment commode, pour ceux en responsabilité ou qui aspirent à le devenir, de pointer du doigt son fonctionnement ou ses dysfonctionnements pour expliquer tous les maux de la société.

Nous, Avocats, fonctionnaires de greffe, magistrats, participons quotidiennement à l'œuvre de justice. Nous constatons le fossé entre nos diagnostics sur les mesures qu'il conviendrait de prendre afin de rendre une justice de qualité, respectueuse des droits des parties et de la défense, dans des délais raisonnables, et les réformes qui s'accumulent, sans cohérence, imposant des réorganisations continues que les juridictions ne sont plus en mesure d'absorber.

Chaque citoyen a un avis sur la justice. Tous n'ont pas été amenés à pousser la porte d'un tribunal. Mais tous sont potentiellement concernés, dans leurs droits et leur vie quotidienne, par les choix qui sont faits pour le fonctionnement de la justice.

Les moyens de la justice sont notoirement insuffisants. La justice française est parmi les derniers de la classe européenne au regard du budget par an et par habitant. Le nombre de fonctionnaires de greffe, de juges et de procureurs est également parmi les plus bas au sein du Conseil de l'Europe.

Loin des idées reçues et des jugements à l'emporte-pièce, nous souhaitons collectivement donner à voir le fonctionnement de la Justice, afin que chacun s'informe directement.

C'est dans cette perspective et à l'initiative des syndicats de magistrats, de greffiers et d'avocats, mais également à l'appel du Barreau, du CNB et de la Conférence des Bâtonniers que cette journée « Justice Portes Ouvertes » est organisée partout en France.

A Bobigny, les professionnels de justice se rassembleront le **mardi 29 juin à 12h45 sur le parvis du Tribunal Judiciaire de Bobigny, avant le début des audiences où il est prévu une intervention magistrat/avocats/greffiers, afin d'alerter les justiciables sur les problèmes évoqués ci-dessus.**

Service Communication

Justine Mendes

communication@avocats-bobigny.com / 01 41 60 89 01